

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 13 février 2013 à 20 h 30**

Etaients présents :

Mmes : ETIEN - GALY - LAKRICHI - MARTY - PETIOT.

MM. : DUPONT - ENJALBERT - FABRE - MARIOJOULS - PUECH - RAYNAUD - ROQUES -
SERIEYS - SEVERAC - TURLAIS.

Absents excusés et représentés : MM. BENAZECH - DIMILTA et SIADOUS.

Absente : Mme JOLY.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine MARTY.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Attribution de subvention

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 300 € à l'Association « Centre Occitan du Pays Castrais » qui va organiser un stage à Burlats du 4 au 8 mars 2013 ainsi qu'un bal ouvert à tous dans la salle de la Papeterie des Salvages le 6 mars 2013.

Location salle de la Papeterie

Le Conseil Municipal décide de louer, à l'unanimité, la salle de la Papeterie à la MJC des Salvages pour le réveillon de la Saint Sylvestre 2013 moyennant la somme de 200 €.

Location Foyer de Burlats

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de louer la salle du Foyer de Burlats, à :

- L'Association « L'Art et la Matière » jusqu'à la fin de l'année 2013 pour une somme de 50 € le week-end pour l'organisation de différents stages.
- Mesdames VALLIN et PIPE jusqu'à fin juin 2013, pour l'organisation de cours d'anglais moyennant une somme de 35 € par mois et par intervenante.

Une convention et un calendrier seront établis pour déterminer les conditions de ces locations.

Location rez-de-chaussée ancienne usine

Suite au retard dans la réalisation des différents travaux à effectuer dans ce bâtiment, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter au 15 mars 2013 la date d'effet du bail de location signé avec l'Agence « AVIE Immobilier ».

Demande de subvention

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre des amendes de police.

Modification statuts Communauté de Communes

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts portant sur les nouvelles compétences de la Communauté de Communes et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à l'exercice de ces compétences.

Aménagement rythmes scolaires

Considérant les difficultés rencontrées sur les incertitudes relatives à l'encadrement des activités ainsi qu'aux financements de la réforme sur les rythmes scolaires, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre de cette réforme et charge Monsieur le Maire d'en informer le directeur académique des services de l'Education Nationale et le Conseil Général au titre du transport scolaire.

Frais consommation électrique

Le Conseil Municipal fixe à 50 € pour le 1^{er} semestre 2013, la participation aux frais de consommation électrique du camion pizza de Monsieur LOPEZ Julien.

Déplacement panneau d'agglomération de Burlats

Afin d'améliorer la sécurité à l'entrée du village, le Conseil Municipal décide de déplacer le panneau de l'agglomération de Burlats et de l'implanter au niveau de l'embranchement de Bassadel.

Acquisition terrain aux Salvages

Afin de permettre à terme, la création d'une voie de circulation, le Conseil Municipal décide d'acquérir auprès de Monsieur QUERE au prix de 5 € le m² les parcelles cadastrées section AC n° 481 et 485 d'une superficie respective de 94 ca et 14 ca qui constituaient un espace réservé créé lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme en prolongement du chemin de l'Autan.

Vente terrain à Labourdarié

Suite à l'enquête publique et à la négociation avec Monsieur et Madame CABROL Michel, seuls propriétaires intéressés, le Conseil Municipal décide de vendre la parcelle section AW n° 661 située à Labourdarié I pour la somme de 101,50 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié dont les frais seront supportés par les acquéreurs.

Bail commerce à Burlats

Le Conseil Municipal accepte de donner à bail à Madame BENOIT Marie-Noëlle le local commercial situé Quai Adélaïde à compter du 1^{er} mars 2013 et décide la gratuité de cette location jusqu'au 31 décembre 2013.

Un bail dans lequel seront mentionnées les conditions particulières sera établi avec l'intéressée.

Avis sur renouvellement carrière Bruniquel

Considérant que le dossier de renouvellement de l'autorisation d'exploiter (avec extension) d'une carrière de granite aux lieux-dits « Camp Sirven » et « Le Jautas » sur la Commune de Saint Salvy de la Balme présenté par Monsieur BRUNIQUEL Claude n'appelle pas d'observations particulières, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.
